

# Informations

## communales

### Du 16 Mai

### 2023



## *FISCALITÉ : On maintient les taux !*

La loi de finances 2020 a prévu le gel du taux de la taxe d'habitation de 2020 à 2022.  
À compter de 2023, le pouvoir de vote par les collectivités, du taux de la taxe d'habitation, est rétabli.

Nous vous rappelons que l'année 2023 marque l'achèvement du calendrier fixé pour la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

La taxe d'habitation ne concerne plus **que** les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Lors de l'examen du projet de loi de finances au parlement, les bases fiscales servant au calcul des impôts locaux, ont été revalorisées à hauteur de + 7,1 %.

Cette revalorisation a un impact direct sur l'évolution des recettes budgétaires de notre commune.

C'est pourquoi, c'est année encore, le conseil municipal a décidé de maintenir les mêmes taux que depuis 2017, à savoir :

<u>Taxe d'habitation</u>	<u>11.30 %</u>
<u>Taxe Foncière (Bâti)</u>	<u>36.46 %</u>
<u>Taxe Foncière (non Bâti)</u>	<u>18.90 %</u>
<u>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)</u>	<u>9.21 %</u>



Avec l'augmentation du coût de la vie, nous essayons de vous préserver tout en continuant à améliorer votre environnement, votre commune, votre lieu de vie.

⇒ Vous trouverez en complément de ce bulletin, les comptes administratifs 2022, détaillant les dépenses et les recettes de l'année écoulée, ainsi que les budgets primitifs pour 2023.

## *Investissements pour 2023 :*

- PANNEAUX DE SIGNALISATION : 17 800 €

**ORESMAUX**

Dans nos précédents bulletins, nous vous avons tenu informés de l'avancée de l'adressage dans notre commune. Des panneaux directionnels et d'informations ont été mis en place dans notre village. La pose n'est pas terminée. L'entreprise Signaux Girod les installe au fur et à mesure de la fabrication.

Nous espérons que cet investissement facilitera votre quotidien : accès à la fibre, distribution de vos courriers, de vos colis, et surtout l'arrivée des services de secours en cas de besoin...

- EFFACEMENT DES RÉSEAUX : ROUTE DE SAINT SAUFLIEU : 44 473.31 € (Coût total de l'opération 76 042.33 €)

Après plus de 15 ans de travaux d'enfouissement, la Route de Saint Saulieu conclut la fin des effacements de réseaux sur notre commune ! Les travaux devraient commencer en septembre.

- **ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR : 1 647.48 €**

Cette année, la commune s'est équipée d'un nouveau défibrillateur mis en place à l'extérieur, accessible à tous. Nous disposons ainsi de trois défibrillateurs :

- à l'intérieur de la mairie
- à l'intérieur de la Salle Polyvalente – Espace Christine MATHON
- à l'extérieur de la mairie - sous le hall

Ces trois appareils sont référencés auprès d'une base de données, accessibles et localisables par les services de secours.



- **TRAVAUX DE DÉCONNEXION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES DE RUISSELLEMENT : 340 117 € (ESTIMATION)**

Actuellement, notre station d'épuration reçoit trop d'eaux pluviales qui viennent surcharger la filière de traitement et engendrent des problèmes d'infiltration des eaux traitées.

La déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire permettra de résoudre ce problème.

Comment peut-on diminuer cette surcharge du réseau unitaire lors de fortes pluies et d'orages ?

2 actions ont été retenues : des bassins de rétention au carrefour de la Rue Grand Hignu et de la Rue du Moulin et au carrefour de la Rue Dondaine et de la Rue des Coulottes.

Les études suivent en cours. Plusieurs demandes de subventions et de participations financières ont été déposées.

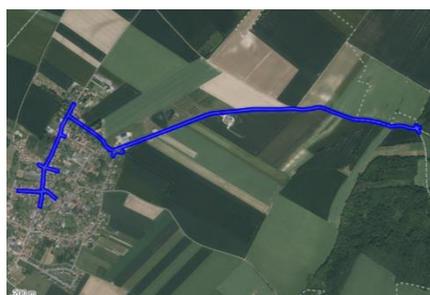
- **AMÉNAGEMENT DU BOULODROME : 11 521.44 €**

Suite aux études de déconnexion des eaux pluviales, il est nécessaire de modifier l'emplacement du boulo-drome. Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de l'implanter sur le terrain de jeux derrière l'église.

Cela permettra aux familles de se rassembler autour des activités de loisirs sur un même lieu.



## *L'Eau est devenue précieuse ...*



Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Oresmaux a programmé le remplacement de la canalisation d'alimentation d'eau potable de la **Rue de la Place -> Rue de Grattepanche -> Rue du Château d'eau -> Voie Communale n°8 (Captage)**.

⇒ **Début des travaux : 25 Mai 2023**

Le remplacement de cette canalisation « d'origine » devenue fuyarde, permettra l'amélioration de la distribution en eau potable et une meilleure rentabilité en réduisant les fuites.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés.

## *Plantations d'arbustes*

L'école, l'église, la Rue de la Fontenelle et le Domaine de la Roche ont bénéficié de plantations d'arbustes d'essences divers : cornouiller, forsythia, charme, corlyus maxima, sambucus, euonymus...

Ce reboisement a été offert par la société ENERTRAG.

Un grand merci à elle pour la participation à l'embellissement de notre village !



## *Car Itinérant la BOUSSOLE*

Sur la **Commune d'Essertaux** les 4<sup>ème</sup> Mardis du mois – 9h30 / 12h00.

⇒ Prochaines permanences : 23 Mai – 27 Juin – 25 Juillet.

Sur la **Commune de Conty** le Samedi – 10h00 – 12h00

⇒ Prochaines permanences : 20 Mai – 17 Juin – 15 Juillet



**LA BOUSSOLE**  
TOUT LE MONDE À BORD !  
Maison France Services Accueil tiers public  
Santé-découverte Prévention Aide repart  
Service jeunesse Espace de vie sociale

## *Fête des Voisins*

Le Comité d'Animation d'Oresmaux organise la fête des voisins !

Rendez-vous le **Vendredi 26 Mai à partir de 19h30**

sur le terrain de jeux derrière l'église.

avec les amuse-bouches ou spécialités de votre choix !

La buvette sera tenue par l'association C.A.O



## Fête de l'école

Chaque année, pour célébrer la fin d'une année studieuse, rien de tel que l'incontournable fête de l'école. Les enfants vont avoir le plaisir de présenter leur merveilleux spectacle devant leurs familles, amis ... avec le soutien, le dévouement et la complicité de leurs enseignants

**Rendez-vous le Vendredi 30 Juin 2023  
Sur le terrain de jeux derrière l'église**

- 18h00 : spectacle des enfants sur le thème « École et Cinéma »
- 19h00 : repas convivial (sur inscription auprès de l'école)
- 20h00 : Jeux picards – structure gonflable et tombola !



## Spectacle Boucle d'Or



Les Maternelles sont montées sur scène le temps de jouer le spectacle « Boucle d'Or » sous les yeux ébahis de leurs parents.

La représentation a eu lieu  
Vendredi 12 Mai.

Toutes nos félicitations aux jeunes comédiens et aux enseignantes !!  
Le spectacle était magnifique !



## Permanence d'informations Eoliennes



Retrouvez en plus de ce bulletin, une invitation à la permanence d'information organisée par l'entreprise KALLISTA ENERGY concernant le renouvellement des éoliennes du premier parc construit il y a déjà 15 ans !

## Tourisme CC2SO



Avec le service Tourisme de la CC2SO, découvrez les coulisses de la **production d'un meuble**, de **gelée royale**, d'un **yaourt artisanal**, le fonctionnement d'une **éolienne** ou encore d'un **moulin hydro-électrique** !

**La découverte du fonctionnement d'une éolienne se fait sur notre commune !  
N'hésitez pas à vous inscrire !**

**Gratuit sur inscription // 03 22 90 19 65 // [animation.tourisme@cc2so.fr](mailto:animation.tourisme@cc2so.fr)**

## Le mois du *Savoir-Faire* Somme Sud-Ouest

Venez découvrir les coulisses de la production d'un meuble, de gelée royale, d'un yaourt artisanal, le fonctionnement d'une éolienne ou encore d'un moulin hydro-électrique !

**Samedi 3 Juin à 10h - Meubles & Ebénisterie Leblond**  
5 rue de Bergicourt - 80160 Sentelle

C'est dans son atelier situé à Sentelle, que Romain Leblond fabrique ses plus belles créations. Meubles, petits objets de bois mais aussi portails et escaliers, l'artisan menuisier-ébéniste sait travailler le bois dans un style contemporain. Venez le rencontrer lors de notre Mois du Savoir-Faire !

**Mercredi 7 Juin à 16h - Les Ruchers du Val du Liger**  
Les Avenettes - 12 rue de Sénarport - 80430 Inval-Boiron  
www.ruchers-du-liger.com

L'aventure de Michel avec les abeilles commence en 1982, lorsqu'il se procure quelques ruches pour produire du miel en amateur. En 2018, son fils Joseph le rejoint. Découvrez la suite de leur histoire et surtout, leur produit phare, la gelée royale, lors d'une visite exclusive.

**Samedi 10 Juin à 15h - Les Plaisirs des Fauvettes**  
6 rue de Cavillon - 80540 Otisy  
www.lesplaisirsdesfauvettes.socleo.org

Ancienne infirmière, Stéphanie vous propose de suivre le parcours de ses délicieux produits laitiers : depuis la ferme de son concubin jusqu'aux petits pots de yaourts, de skyr et bien d'autres !

**Jeudi 15 Juin à 14h - Enertrag**  
Parc éolien d'Oresmaux

A l'occasion de la Journée européenne du Vent et de l'Énergie éolienne, venez apprendre de l'intérieur le fonctionnement d'une éolienne avec les techniciens d'ENERTRAG !

Tous les jours sur rendez-vous - **Moulin de la Nation**  
13 rue du Marais - 80160 Loeuilly / O-de-Selle  
06 80 92 00 39 ou 06 26 65 17 42

Restauré depuis les années 1970, ce moulin hydro-électrique est toujours en activité. La structure a conservé la mémoire des lieux et une exposition vous permet d'en savoir plus sur l'histoire du moulin. A l'occasion du Mois du Savoir-Faire, visitez ce lieu d'une ancienne économie locale.

Informations pratiques données lors de la confirmation d'inscription.  
CC2SO / Service Tourisme / 03 22 90 19 65  
animation.tourisme@cc2so.fr

**Gratuit et ouvert à tous !**

www.cc2so.fr  
facebook.com/CC2SO - Tourisme

**Une expérience  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Somme Sud-Ouest**

## Aide à l'achat de vélos électriques

**Le Département** accorde une aide à tout particulier résidant dans la Somme, sans condition de ressources, pour l'achat d'un vélo électrique auprès d'un commerçant de la Somme.

Cette subvention, pouvant atteindre 400 €, s'applique aux achats intervenus après le 17 Mars 2020.

Vous pouvez faire votre demande en ligne, ou, pour toute demande de renseignement ou d'assistance : par téléphone au 03 22 71 81 87 ou par mail : [vae@somme.fr](mailto:vae@somme.fr).

**La CC2SO** : si votre achat a été effectué après le 1<sup>er</sup> Janvier 2023, cette aide peut être complétée avec le dispositif d'aide de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest : soit 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Une seule condition : être majeur et avoir sa résidence principale sur le territoire de la CC2SO.



## Feu de la Saint Jean



**Cette année le feu de la Saint Jean aura lieu en collaboration avec le Comité d'Animation d'Oresmaux le 1<sup>er</sup> Juillet !  
Buvette, Feu et Musique !**

## Fermeture du secrétariat de mairie

**Le secrétariat de mairie sera fermé le  
Vendredi 19 Mai 2023.**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

- Madame Martine GARNIER, 1<sup>ère</sup> Adjointe : 06.13.14.25.21
- Monsieur Hervé BERTRAND, 2<sup>ème</sup> Adjoint : 06.76.67.11.56

